



Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

S/26145
22 juillet 1993
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 22 JUILLET 1993, ADRESSEE AU SECRETAIRE
GENERAL PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'AFGHANISTAN
AUPRES DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre datée du 22 juillet 1993, que S. E. M. Hedayat Amin Arsala, Ministre des affaires étrangères de l'Etat islamique d'Afghanistan, vous a adressée au sujet des tensions observées récemment à la frontière entre l'Afghanistan et le Tadjikistan.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) M. A. G. Ravan FARHADI

ANNEXE

Lettre datée du 22 juillet 1993, adressée au Secrétaire général
par le Ministre des affaires étrangères de l'Afghanistan

L'Etat islamique d'Afghanistan vous sait infiniment gré de l'appel à la modération en Tadjikistan que vous avez lancé le 21 juillet 1993 (SG/SM/5045).

Les faits survenus récemment à la frontière entre l'Afghanistan et le Tadjikistan à la suite d'une attaque à l'artillerie injustifiée perpétrée par les forces armées de la Fédération de Russie et du Tadjikistan en territoire afghan constituent un motif de vive préoccupation pour l'Etat islamique d'Afghanistan et le peuple afghan.

Répondant à l'appel que vous avez lancé le 21 juillet 1993, l'Etat islamique d'Afghanistan, pour sa part, vous assure de nouveau qu'il est disposé à engager des pourparlers sérieux et sincères en vue de trouver, grâce à l'entente et aux négociations, un règlement pacifique au problème qui permette aux réfugiés tadjiks de regagner leur foyer dans la sécurité et la dignité.

Le Gouvernement afghan rejette catégoriquement les protestations élevées par le Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie dans sa déclaration datée du 14 juillet 1993 (S/26110) et reprises par le Conseil des ministres de la République du Tadjikistan dans sa déclaration en date du 16 juillet 1993 (S/26092) selon lesquelles "des moudjahidin afghans et des unités du Ministère de la défense d'Afghanistan" sont responsables des événements du 13 juillet 1993. (Ailleurs, la déclaration de la Fédération de Russie ne parle que de "forces irrégulières".)

L'Etat islamique d'Afghanistan rejette fermement les allégations selon lesquelles les réfugiés tadjiks sont entraînés et armés en Afghanistan et envoyés au Tadjikistan pour mener des activités destructives. L'accusation selon laquelle l'Etat islamique d'Afghanistan aurait été impliqué dans les soi-disants attaques est dénuée de tout fondement.

Le Gouvernement afghan note en le déplorant que la déclaration de la Fédération de Russie utilise l'expression menaçante "entraînera inévitablement sa rétribution" et que celle du Gouvernement du Tadjikistan parle de "coup irréparable porté aux relations de bon voisinage entre les deux pays".

Le déploiement des forces armées de la Communauté d'Etats indépendants à la frontière de l'Afghanistan, ainsi que les attaques massives lancées par celles-ci les 15 et 16 juillet contre des villages dans les districts de Chaah-e Aab, Yangi Qal'a, Dasth-e Qal'a et Darqad de la province de Tukhar ont suscité une grande et vive préoccupation chez l'Etat islamique d'Afghanistan. Ces attaques ont été si graves qu'elles se sont soldées par la mort de plus de 360 civils innocents, dont des femmes, des enfants et des personnes âgées. Plus de 400 personnes ont été blessées et un nombre considérable de maisons détruites et les récoltes de blé brûlées dans une vaste région. Plus de 6 000 familles ont également été déplacées à la suite de ces attaques.

/...

L'Etat islamique d'Afghanistan voit dans ces attaques une violation flagrante de la Charte des Nations Unies et des normes internationalement acceptées touchant les relations entre Etats.

Faut-il rappeler qu'il n'y a pas longtemps, l'Afghanistan a été la victime d'attaques et d'une invasion massives perpétrées par l'Armée rouge de l'ex-Union soviétique, qui se sont poursuivies pendant plus d'une décennie et du fait desquelles plus de 1,7 million d'Afghans ont péri, plus de 5 millions d'autres Afghans ont quitté leur foyer (dont plus de 3 millions ne les ont toujours pas regagné), près de 2 millions d'Afghans ont été perclus, plus de 10 millions de mines ont été posées en territoire afghan et que le pays s'en est trouvé virtuellement détruit dans tous les domaines.

Une nouvelle agression venant du nord réveille des sentiments de douleur et de souffrance chez la nation afghane et met sérieusement en danger les efforts que l'Etat islamique d'Afghanistan déploie pour établir des relations normales avec la Fédération de Russie.

Le maintien de cette attitude inamicale envers l'Afghanistan, en particulier le maintien en place de forces armées de la Fédération de Russie et d'autres pays de la CEI aux frontières afghanes, de même que le recours à des attaques à l'artillerie contre le territoire afghan sous un prétexte aussi dénué de fondement non seulement va à l'encontre de nos attentes, mais risque d'inaugurer une nouvelle ère d'animosité entre les deux pays.

L'Etat islamique d'Afghanistan tient à affirmer encore une fois que l'origine de la tension récente est en fait essentiellement de nature humanitaire.

L'Etat islamique d'Afghanistan s'est senti et continue de se sentir moralement tenu d'apporter une assistance humanitaire à environ 90 000 réfugiés tadjiks. Cette assistance revêt un caractère purement humanitaire et est apportée compte tenu des liens historiques - culturels, linguistiques et religieux - entre les peuples de l'Afghanistan et du Tadjikistan. L'Afghanistan honore ce sentiment de responsabilité malgré la maigreur des ressources dont il dispose, du fait qu'il a été ravagé par la guerre.

L'Etat islamique d'Afghanistan a fidèlement respecté le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, en particulier dans le cas de son voisin du nord, la République du Tadjikistan.

L'Afghanistan, qui a récemment été victime d'une agression, tient énormément, plus que tout autre Etat Membre de la région, à voir revenir la paix et la stabilité sur cette terre du Tadjikistan qui a connu de si longues souffrances, et à voir ce pays progresser sur la voie de la réconciliation nationale.

Pour jouer son rôle sincère et actif dans l'établissement d'une saine atmosphère propice à la réalisation de cet objectif, le Président de l'Etat islamique d'Afghanistan, au cours de la Conférence au sommet qui s'est tenue à Istanbul (Turquie), a proposé l'établissement d'une commission représentant les pays concernés afin de trouver une solution pacifique, par la négociation et le dialogue, au problème des frontières entre le Tadjikistan et l'Afghanistan. A

/...

la suite de cette proposition, il y a eu accord sur la création d'une commission quadripartite composée de l'Afghanistan, du Tadjikistan, de l'Ouzbékistan et de la Fédération de Russie, pour étudier la question et chercher une solution juste et durable aux problèmes.

Il eut été dans l'intérêt de la paix et de la stabilité régionales, comme de la consolidation des relations amicales entre Etats de la région, que la Fédération de Russie accueille favorablement les bonnes dispositions de la partie afghane et réponde par la compréhension et le dialogue plutôt que de recourir aux attaques armées et à l'hostilité.

L'Afghanistan sait gré à la Fédération de Russie des bons voeux qu'elle a exprimés en faveur de la population du Tadjikistan dans sa déclaration, et est convaincu que la pénible situation de près de 90 000 réfugiés tadjiks, qui font aussi partie de la nation tadjike, suscitera la sympathie et retiendra l'attention de la Fédération de Russie.

L'Etat islamique d'Afghanistan s'attend également à ce que l'Organisation des Nations Unies examine la situation d'urgence et s'efforce d'assurer le retour, dans la sécurité et dans l'honneur, des réfugiés tadjiks dans leurs foyers.

Pour le moment, l'Afghanistan attend de l'ONU et du HCR qu'ils élargissent leur assistance humanitaire aux réfugiés tadjiks en Afghanistan et aident à planifier leur rapatriement.

L'Etat islamique d'Afghanistan a lui-même grand besoin de l'assistance humanitaire de l'ONU pour la population civile afghane (plus de 6 000 personnes) déplacée à la suite des récents bombardements d'artillerie effectués par la Fédération de Russie sur le territoire afghan.

Je saisis cette occasion de vous exprimer mes voeux les plus sincères de succès dans les efforts que vous déployez pour consolider la paix dans les nombreuses régions du monde où règnent les tensions internationales.

Le Ministre des affaires étrangères
de l'Etat islamique d'Afghanistan

(Signé) Hedayat Amin ARSALA
